

Lettre d'information SAEN

Flash info du 4 novembre 2021

Chères et chers collègues,

Ce mercredi 3 novembre, nous avons enfin pu nous retrouver pour vivre une Journée Syndicale en toute convivialité ! Ce fut un vrai plaisir d'être à nouveau réuni-es pour faire vivre le syndicat.

Comme plusieurs de nos membres n'ont pas pu nous rejoindre en raison des mesures sanitaires, nous vous faisons un bref résumé des points forts de cette journée, qui fut intense et passionnante.

01. Vie du syndicat :

Le SAEN est engagé dans un grand nombre d'activités, au service de l'école et des enseignant-es, sur le plan cantonal, mais aussi BEJUNE et romand. De nombreux-ses collègues s'y investissent et ils-elles doivent en être remercié-es.

02. Ecriture épïcène :

L'Assemblée a massivement adopté l'utilisation de l'écriture épïcène pour le nom et les statuts du SAEN.

03. Situation financière du SAEN :

Le nombre de nos membres diminue malheureusement, mais le travail à accomplir et les coûts augmentent, ce qui crée un déficit dans nos comptes. Un appel a été lancé pour amener plus de collègues à nous rejoindre, et plusieurs personnes y ont déjà répondu. Aidez-nous à trouver de nouveaux-elles adhérent-es !

04. Protection juridique des enseignant-es membres du SAEN :

Ces dernières années, des collègues de plus en plus nombreux-ses doivent recourir à l'assistance juridique et syndicale pour se défendre contre des attaques parfois violentes. Ceci va de menaces de sanctions au licenciement simple ou immédiat (faute grave). Le SAEN a soutenu avec efficacité de nombreuses personnes, mais cela coûte cher...

Pour continuer à défendre efficacement ses membres, le SAEN va devoir verser une prime d'assurance plus importante à Protekta, sa protection juridique.

05. Assemblée Extraordinaire des délégué-es du SAEN :

Afin de consolider les finances du SAEN, une augmentation des cotisations, assortie d'éventuelles autres mesures financières, devra être décidée par les membres du syndicat.

Une Assemblée Extraordinaire des délégué-es du SAEN sera donc organisée le mardi 29 mars 2022.

Réservez impérativement cette date !

06. Election du comité et du président du SAEN :

L'AG du SAEN a réélu le comité et le président du SAEN, et ceci pour quatre ans (2022-2026). Nous vous remercions pour votre confiance renouvelée !

07. Résolution «Pour un meilleur équilibre des responsabilités scolaires» :

A la fin de la matinée, l'AG a discuté puis adopté une résolution qui demande de mieux harmoniser la direction pédagogique au niveau de tout le canton, ceci afin d'éviter les disparités parfois criantes du système actuel. Il n'est pas acceptable que les élèves de notre république n'aient pas tous·tes les mêmes chances ni les mêmes conditions de scolarité. Et ceci concerne aussi les enseignant·es...

08. Présentation du projet PRIMA :

L'AG a aussi assisté à un exposé sur l'état actuel de PRIMA (enseignement en bilinguisme), excellent projet soutenu dès ses débuts par le SAEN.

Toutefois, l'AG a réagi avec véhémence en apprenant qu'il existe des tentations de forcer certain·es enseignant·es à se former contre leur gré pour que le projet PRIMA se développe plus rapidement.

L'AG a donc mandaté le comité pour intervenir fermement auprès des cercles scolaires qui exerceraient de telles pressions sur leur corps enseignant.

09. Conférence de Mme Eglantine Jamet :

L'après-midi a été consacré à une conférence passionnante de Mme Eglantine Jamet, laquelle nous a rappelé les multiples préjugés et stéréotypes de genre dont notre société et nos écoles regorgent bien souvent. Une occasion de jeter un regard différent sur des habitudes que nous avons toutes et tous, et de modifier certaines choses très simples pour créer une ambiance de liberté dans nos écoles.

10. Assises Romandes de l'Education :

Rappel : *Il est temps de vous inscrire aux Assises Romandes de l'Education, qui auront lieu le 27 novembre à Lausanne sur le thème de la judiciarisation de l'école (voir l'affiche ci-jointe).*

Pour vous inscrire aux Assises, cliquez [ICI!](#)

11. Lettre d'information SER :

Vous trouverez en pièce jointe les informations du SER, avec en particulier un certain nombre de partenariats qui peuvent vous permettre à l'occasion de substantielles économies.

Un grand merci pour votre attention, et bonne lecture !

*Pierre-Alain Porret, SAEN, président
Rue du Castel 21
2024 St-Aubin-Sauges
079'748'29'12
pierre-alain.porret@saen.ch*

Pièces jointes :

01. La résolution du SAEN «Pour un meilleur équilibre des responsabilités scolaires».
02. L'affiche des Assises Romandes de l'Education.
03. La lettre d'information du SER.

N'hésitez pas à parler du SAEN à vos collègues non syndiqué-es !!!

***Vous pouvez le faire en imprimant et affichant cette lettre.
Pour les envois par courriel, évitez d'utiliser les listes de distribution officielles
de votre établissement, ce qui n'est pas autorisé.
Dans ce cas, privilégiez vos propres contacts. Merci !***